

Quatrième séance, vendredi 23 mars 2018

Présidence de M. Markus Ith, président

SOMMAIRE: Postulat 2017-GC-156 François Genoud/Stéphane Sudan: Projet HAE/ESCADA – Programme informatique de gestion; prise en considération. – Rapport d’activité 2018-GC-5 Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye (GYB) (2017); discussion. – Projet de loi 2017-GC-52: Accueil de la commune municipale bernoise de Clavaleyres par le canton de Fribourg et sa fusion avec la commune de Morat; 1^{re} et 2^e lectures et vote final. – Prise de congé de M^{me} la Conseillère d’Etat Marie Garnier. – Clôture.

La séance est ouverte à 8 h 30.

Présence de 96 députés; absents: 14.

Sont absents avec justifications: M^{mes} et MM. Xavier Ganioz, Johanna Gapany, Bruno Marmier, Pierre Mauron, Jacques Morand, Benoît Rey, Ralph Alexander Schmid, Erika Schnyder, Julia Senti, Thierry Steiert et Dominique Zamofing.

Sans justification: Laurent Dietrich, Jean-Pierre Doutaz et Peter Wüthrich.

MM. Olivier Curty et Maurice Ropraz, conseillers d’Etat, sont excusés.

Postulat 2017-GC-156 François Genoud/ Stéphane Sudan Projet HAE/ESCADA – Programme informatique de gestion¹

Prise en considération

Longchamp Patrice (*PDC/CVP, GL*). Je suis toujours enseignant au CO de la Glâne à Romont et donc, dans le cadre de mon travail, un utilisateur régulier du système Academy Manager, qui est un des systèmes incriminés aujourd’hui dans ce postulat.

Ce postulat soulève les trois questions suivantes: Où en est-on aujourd’hui au niveau du programme d’harmonisation des systèmes d’information pour l’administration des écoles? Peut-on uniformiser les programmes informatiques de gestion dans toute l’école obligatoire, aussi bien au niveau francophone qu’alémanique? Et finalement, qu’en est-il du financement?

Dans sa réponse, le Conseil d’Etat relève qu’un premier rapport sur les trois prévus nous a déjà été transmis le 7 décembre 2015. Pour le deuxième, il faudra attendre le début de l’année

2019 et celui-ci répondra aux exigences du postulat de ce jour. En attendant, on a toujours trois systèmes incompatibles pour nos différents degrés de scolarité. On a pris du retard, puisque tout aurait déjà dû être terminé en 2017.

A la décharge du Conseil d’Etat, on peut relever que, malheureusement, la société Escada, en laquelle de grands espoirs avaient germé, n’a pas répondu à l’appel d’offre public de 2016. Pour le secondaire I, le système Academy Manager va par contre très bien, est assez léger, et ne coûte pas très cher. En plus, il y a possibilité d’harmonisation avec les CO alémaniques. Concernant le secondaire II, il n’y a aucune réponse de la part du Conseil d’Etat pour l’instant. Quant au financement, il semblerait que, pour l’école obligatoire, le Conseil d’Etat soit d’accord d’ouvrir les cordons de la bourse, et soit prêt à assumer l’entier des charges, ce qui n’est pas le cas aujourd’hui, puisque les communes participent toujours à certains frais.

Au nom du groupe démocrate-chrétien, je vous demande donc d’accepter ce postulat, et d’attendre le rapport de l’année 2019, puisqu’il semble tout de même que cette harmonisation des systèmes d’information pour l’administration des écoles soit en mouvement.

Perler Urs (*VCG/MLG, SE*). Zuerst möchte ich meine Interessenbindungen bekannt geben: Als Lehrer und Vorsteher des Kollegiums Heilig Kreuz kenne ich das Projekt HAE und bin direkt davon betroffen. Ich äussere mich im Namen der Fraktion Mitte Links Grün.

Wir unterstützen das Projekt zur Harmonisierung der Schulverwaltungssysteme und sprechen uns dafür aus, dass ein Bericht über den aktuellen Stand des Projektes gemacht wird. Der zweiten Forderung des Postulats, nämlich, dass ein bereits an den französischsprachigen Schulen der Sekundarstufe I bestehendes System als Dauerlösung verwendet wird, stehen wir skeptisch gegenüber.

Lassen Sie mich ein paar Bemerkungen zum Projekt HAE machen. Das Projekt wurde seinerzeit nicht optimal aufgelegt und stand unter einem schlechten Stern. Mit ESCADA wurde eine Software ausgewählt, die zwar preisgünstig,

¹ Déposé et développé le 12 octobre 2017, BGC p. 2221; réponse du Conseil d’Etat le 20 février 2018, BGC pp. 750ss.

allerdings beim Kauf auch bereits veraltet war und die den Bedürfnissen nicht entsprochen hat. Der eingesparte Preis wurde mittlerweile durch immense Weiterentwicklungskosten und Unterhaltskosten übertroffen. Auch wenn es auf der Stufe Sek II mittlerweile funktioniert, bleibt das Programm veraltet. Es ist zudem nicht zeitgemäss, dass beim Übertritt der Schüler auf eine andere Schulstufe viele Daten noch manuell von Hand eingegeben werden müssen.

Weiter – und dies ist positiv – scheint man aus den Fehlern gelernt zu haben. Die Strategie des Staatsrates, bei der Auswahl die Anzahl der verwendeten Anwendungen zu minimieren, ist zu unterstützen, da nur so die Kosten und die Komplexität verringert werden können. Zudem ist es wichtig, dass es internetbasierte Lösungen gibt, um den wachsenden Mobilitäts- und Flexibilitätsanforderungen gerecht zu werden. Deshalb liegt die im Postulat angesprochene Forderung, dass es von Vorteil sei, die bereits an französischsprachigen Schulen gewählte Lösung als einheitliche Lösung zu präsentieren, quer in der Landschaft. Diese Software ist zwar benutzerfreundlich, sie ist aber zu wenig leistungsstark und löst die Problematik der Schnittstelle bei der Übertragung der Daten von einer Schulstufe auf die andere nicht. Hingegen wurde bei der Auswahl der Schulverwaltungssysteme für die Pädagogische Hochschule und die Orientierungsschulen eine Softwarelösung gefunden, welche den Kriterien der kantonalen Strategie entspricht und so leistungsstark ist, dass sie den unterschiedlichen Bedürfnissen der einzelnen Schulstufen entspricht.

Aus diesem Grunde lehnen wir die zweite Forderung im Postulat ab.

Thalmann-Bolz Katharina (UDC/SVP, LA). Meine Interessenbindung in dieser Angelegenheit: Ich bin Lehrperson an den Primarschulen Region Murten und Präsidentin der Kommission Pädagogische Hochschule Freiburg. Ich nehme im Namen der Fraktion der Schweizerischen Volkspartei Stellung.

Die Absicht und die Strategie des Staates, für die Schulverwaltungen des Kantons Freiburg ein weitgehend harmonisiertes Informationssystem einzuführen, wurde im Jahre 2012 vom Grossen Rat gutgeheissen. Seither kommt das Projekt etwas schleppend vorwärts – zumindest scheint das die Sicht von aussen zu sein. Mit der Systemlösung PRIMEO auf Primarstufe, wo ich auch beteiligt bin, verlief die Umstellung von gemeindeeigenen Lösungen zur kantonalen Softwarelösung nicht ohne Nebengeräusche. Da ist die Anfrage zur Beibehaltung eines vertrauten Systems auf OS-Stufe nachvollziehbar.

Positiv zu werten sind hingegen der automatische Datenaustausch und die Schnittstellen für die Gemeinden mit dem System PRIMEO auf Primarstufe. Ebenso möchte ich als Präsidentin der Pädagogischen Hochschulkommission meiner Genugtuung Ausdruck verleihen über die Vergabe einer zukünftigen Softwarelösung für die Pädagogische Hoch-

schule. Damit kann hoffentlich mittelfristig eine der Baustellen in dieser Hochschule aufgeräumt werden.

Die Fraktion der Schweizerischen Volkspartei hat Verständnis für das Anliegen der Grossräte. Sie ist aber interessiert daran, dass ausführlich und periodisch über den Stand des Projekts ESCADA berichtet werden soll, betrifft das Projekt der Schulverwaltungssoftware doch grosse und wichtige Verwaltungszweige der öffentlichen Hand.

Aus diesen Gründen unterstützt die Fraktion der Schweizerischen Volkspartei die Überweisung des Postulats an den Staatsrat.

Badoud Antoinette (PLR/FDP, GR). A la lecture de la réponse du Conseil d'Etat au postulat Genoud/Sudan demandant un rapport sur la situation actuelle du projet HAE/Escada, qui a par ailleurs connu des débuts difficiles, il semble que le projet est désormais sur les bons rails. Il roule à satisfaction, mais est encore perfectible.

Le rapport sur le lot N°2, très attendu et promis pour le début 2019, nous renseignera plus amplement sur le statut financier et sur les fonctionnalités du système de cette harmonisation. L'uniformisation au niveau des deux parties linguistiques du canton est aussi attendue. Il y a cependant encore un point sur lequel nous souhaitons mettre un bémol. Il s'agit de la lenteur du SITel pour la résolution des problèmes. Je cite: «Des enseignants d'un collège ont dû, faute de résolution rapide concernant le logiciel Mathematica, réinstaller une ancienne version pour ne pas entraver leur travail». Il est en outre un point qui nous rassure: c'est l'engagement d'un nouveau directeur au SITel, qui apportera sous doute les réformes nécessaires au bon fonctionnement de ce Service.

Avec ces quelques considérations, le groupe libéral-radical soutiendra unanimement ce postulat, et vous invite à en faire de même.

Jelk Guy-Noël (PS/SP, FV). Ce postulat interpelle le gouvernement au sujet du choix et du fonctionnement des systèmes informatiques utilisés dans les écoles de notre canton. Il s'avère que je suis, via ma charge d'enseignant à l'ECG de Fribourg, un utilisateur du système Escada depuis sa mise en fonction en 2013. Il est vrai qu'à ses débuts, le programme bâlois bon marché nous a posé plusieurs gros soucis d'utilisation et de gestion, transposés à la réalité du secondaire II fribourgeois. Petit à petit, les défauts relevés ont été pris en considération, corrigés et adaptés à chaque utilisateur, ce qui a engendré des surcoûts au programme bon marché d'origine. Depuis la rentrée 2016, il semble, dans l'ensemble, que ce programme fonctionne relativement correctement. Un point important de ce système est la gestion des notes, leur sécurité et leur confidentialité. Celui-ci, à ma connaissance, ne pose pas de problème.

Nous pensons dès lors que ce postulat n'est pas opportun et n'apportera pour l'instant aucune nouveauté ni amélioration notable du programme Escada. Nous estimons que la Direction de l'instruction publique doit garder son énergie à la résolution d'autres problématiques. Dans sa grande majorité, le groupe socialiste refusera de transmettre ce postulat.

Sudan Stéphane (PDC/CVP, GR). Je suis enseignant au CO de la Gruyère et syndic de la commune de Broc.

En préambule, en tant que co-auteur, je tiens à remercier le Conseil d'Etat qui a proposé d'accepter ce postulat et les différents rapporteurs des groupes qui le soutiennent, tout au moins en partie. En effet, malgré le fait que ce postulat ait perdu un peu de sa substance depuis son lancement pour de multiples raisons qui ont été énumérées dans la réponse faite et les différentes interventions de ce matin, il est important de prendre note des informations du Conseil d'Etat, des promesses des futurs rapports, mais surtout de ne pas baisser la garde et d'exercer une surveillance dans ces domaines si compliqués et très, même trop, onéreux, que sont les différents systèmes d'implantation informatique de gestion dans nos administrations. Il ne faudrait pas que rapidité et système informatique deviennent un oxymore. En effet, les nouveaux délais fixés pour la mise en place de toutes les étapes, qui à ce jour devraient être effectives, me semblent toutefois optimistes.

Pour ma part, je pense que les délais de l'étape 2 et de l'étape 3 ont autant de chance malheureusement d'être respectés en l'état que notre équipe nationale de remporter la Coupe du monde en Russie. Dans les deux cas, j'espère me tromper. Mais soyons positifs et faisons en sorte que ce projet amorcé en 2007 et voté en 2012 trouve son épilogue avant la prochaine décennie.

Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport. Je ne veux pas épiloguer sur le projet HAE, puisque, conformément à ce qui avait été prévu à l'origine, je dois revenir à chaque lot pour vous présenter la situation entièrement, ce qui sera le cas en début d'année prochaine. J'aurai l'occasion de revenir sur plusieurs éléments qui ont été évoqués ici.

Même si ce projet s'implémente de manière, pour certains, un peu lente, il correspond à ce que nous avons dans nos budgets, ce qui a été prévu, et des éléments du terrain lui-même, qui évidemment parfois imposent un certain nombre de difficultés. Le secondaire I, donc les cycles d'orientation, n'était pas prévu dans le périmètre HAE, et ce postulat sous cet angle, même s'il enfonce une porte ouverte sous l'angle du projet HAE lui-même, nous interpelle sur ce qui est fait dans les CO. A cet égard, la réponse que le Conseil d'Etat vous fait est de dire qu'à l'occasion de l'appel d'offres pour la HEP, qui est dans le périmètre HAE, demande a été faite au prestataire de proposer aussi quelque chose pour le secondaire I. C'est dans ce cadre qu'il nous a été proposé le projet IS-Academia, le projet Academy Manager, qui n'est actuellement utilisé

que du côté francophone. L'entreprise développant le logiciel du secondaire I n'a tout simplement pas répondu à l'appel d'offres. Le projet IS-Academia, qui a été prévu pour la HEP, est déjà utilisé en Suisse dans plusieurs HEP, en version francophone, en version allemande, également dans des CO, et je crois que c'est un excellent système, qui nous permettra de répondre aussi à ce besoin, même s'il n'a pas été au début intégré au projet HAE.

Je vous remercie donc pour vos interventions et j'aurai l'occasion également de revenir là-dessus dans une année, avec le lot 2.

> Au vote, la prise en considération de ce postulat est acceptée par 73 voix contre 17. Il y a 2 abstentions.

Ont voté oui:

Aebischer Susanne (LA,PDC/CVP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Baiutti Sylvia (SC,PLR/FDP), Bapst Markus (SE,PDC/CVP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Bonvin-Sansonens Sylvie (BR,VCG/MLG), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Brönnimann Charles (SC,UDC/SVP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Bürdel Daniel (SE,PDC/CVP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Castella Didier (GR,PLR/FDP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Chassot Claude (SC,VCG/MLG), Collaud Romain (SC,PLR/FDP), Collomb Eric (BR,PDC/CVP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), Décirind Pierre (GL,PDC/CVP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Demierre Philippe (GL,UDC/SVP), Ducotterd Christian (SC,PDC/CVP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Frossard Sébastien (GR,UDC/SVP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Gamba Marc-Antoine (FV,PDC/CVP), Genoud François (VE,PDC/CVP), Ghielmini Kraysenbühl Paola (SC,VCG/MLG), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Hayoz Madeleine (LA,PDC/CVP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Herren-Schick Paul (LA,UDC/SVP), Hunziker Yvan (VE,PLR/FDP), Ith Markus (LA,PLR/FDP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Johner-Etter Ueli (LA,UDC/SVP), Jordan Patrice (GR,PDC/CVP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Kolly René (SC,PLR/FDP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Péclard Cédric (BR,VCG/MLG), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Rauber Thomas (SE,PDC/CVP), Repond Nicolas (GR,PS/SP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Roth Pasquier Marie-France (GR,PDC/CVP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/FDP), Schuway Roger (GR,UDC/SVP), Schwander Susanne (LA,PLR/FDP), Sudan Stéphane (GR,PDC/CVP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Thévoz Laurent (FV,VCG/MLG), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Waeber Emanuel (SE,UDC/SVP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP). *Total: 73.*

Ont voté non:

Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Berset Solange (SC,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Flechtner Olivier (SE,PS/SP), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), Girard Raoul (GR,PS/SP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Lehner-Gigon Nicole (GL,PS/SP), Moussa Elias (FV,PS/SP), Müller Chantal (LA,PS/SP), Piller Benoît (SC,PS/SP), Savoy Philippe (SC,PS/SP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Wickramasingam Kirthana (GR,PS/SP). *Total: 17.*

Se sont abstenus:

Bischof Simon (GL,PS/SP), Gasser Benjamin (SC,PS/SP). *Total: 2.*

- > Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

Rapport d'activité 2018-GC-5

Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye (GYB) (2017)¹

Rapporteure: **Rose-Marie Rodriguez** (PS/SP, BR).

Discussion

La Rapporteuse. La Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye vous soumet son rapport d'activité 2017. Durant cette période et conformément à la convention intercantonale, la Commission s'est réunie à deux reprises notamment pour les comptes 2016 et le budget 2018.

Lors de ces deux séances, la Commission a souhaité la bienvenue à plusieurs nouveaux membres vaudois élus à fin avril 2017 et à M. Cédric Péclard, nouveau membre fribourgeois qui a remplacé notre collègue décédé M. Denis Chassot, à qui la Commission a rendu hommage lors de la dernière séance.

Ces séances ont été suivies par M. Jean-Pierre Siggen, conseiller d'Etat et président du Conseil du GYB pour les années 2016 et 2017, M. le Directeur Thierry Maire et également M. François Piccand, chef du Service de l'enseignement secondaire du deuxième degré du canton de Fribourg. La Commission les en remercie ainsi que M^{me} Marie-Claude Clerc, secrétaire.

En ce qui concerne les comptes 2016: comme vous pouvez le voir, ceux-ci présentent un excédent de charges de 15 633 966 francs, avec un écart minime par rapport au budget. Les efforts de la direction en matière d'économies diverses sont à saluer.

Le budget 2018 est quant à lui en augmentation de 4,23% à 17,185 millions. Ceci est dû à des reports de frais du précédent budget, de même qu'à l'augmentation du poste de «Mobilier et équipement» qui suit la courbe toujours ascendante du nombre d'élèves.

En parlant d'eux justement, ce sont 1199 élèves et 91 EPT d'enseignants qui ont effectué la rentrée en septembre 2017 et l'augmentation se poursuivra à la rentrée prochaine avec probablement une classe supplémentaire. Cela nous interpelle et nous donne la mesure de l'urgence de l'agrandissement: nous rappelons en effet que le GYB était initialement prévu en

2005 pour 850 élèves et qu'à la prochaine rentrée les effectifs d'élèves atteindront les prévisions de la rentrée 2021.

Quelques bonnes nouvelles cependant: le GYB est un établissement jeune et novateur, qui n'a cessé de chercher de nouvelles solutions que ce soit à la pénurie des locaux, aux contraintes de son statut intercantonal et qui se veut à la pointe de la digitalisation.

Depuis plusieurs années déjà, l'établissement offre le choix à ses élèves de suivre leur cursus sur supports traditionnels et un cursus numérique. Le 85% des élèves ont choisi le cursus numérique; cela signifie que 1000 élèves se connectent chaque matin à l'école. Le coût des fournitures scolaires a ainsi diminué de 35% depuis l'introduction de ce système en août 2013. Pour cela, le GYB et son directeur, Thierry Maire, sont devenus des références au plan suisse en matière de digitalisation d'établissements scolaires.

Pour conclure, la Commission interparlementaire réitère ses remerciements à la direction, au corps professoral et aux collaborateurs.

Elle souligne de plus la bonne conduite et le bon fonctionnement de l'établissement et recommande aux Grands Conseils des cantons de Vaud et Fribourg de prendre acte de ce rapport d'activité 2017.

Chardonnens Jean-Daniel (UDC/SVP, BR). Mes liens d'intérêts: je suis broyeur et membre de la Commission interparlementaire du GYB.

Le groupe UDC a étudié avec intérêt le rapport de la Commission interparlementaire du Gymnase intercantonal de la Broye pour l'année 2017.

Sous la présidence de notre collègue Rose-Marie Rodriguez, la Commission a siégé à deux reprises. Conformément à son mandat, la Commission a exercé sa mission de contrôle plus particulièrement sur le budget et les comptes annuels. Ces séances se sont déroulées en présence du conseiller d'Etat Jean-Pierre Siggen et du directeur du GYB, M. Thierry Maire, qui ont répondu aux questions des membres de la Commission à leur entière satisfaction.

Nous avons pu constater que les comptes 2016 sont conformes au budget, puisqu'un écart négatif minime de 0,7% a été réalisé. Le budget 2017 avait déjà anticipé l'augmentation des effectifs et l'ouverture de trois classes supplémentaires. Cette hausse étant à cheval sur deux années, la croissance de l'effectif a sensiblement péjoré le budget 2018, d'autant plus qu'une classe supplémentaire devrait être ouverte à la rentrée. D'autres facteurs liés à cette hausse ainsi que des adaptations repoussées du budget 2017 influencent également cette prévision pour 2018, en augmentation de 4,23% à 17,185 millions.

Pour des raisons de vacance à la fonction d'architecte cantonal dans les deux cantons ainsi qu'en raison d'un changement

¹ Texte du rapport pp. 688ss.

à la tête du Département vaudois en charge de la formation, l'agrandissement du GYB est reportée et les nouveaux locaux ne pourront pas être mis à disposition avant la rentrée 2021. Pourtant il y a urgence, car le GYB avait été construit pour 850 élèves et ce sont aujourd'hui pas moins de 1200 élèves qui occupent le site.

Il faut d'ailleurs relever l'efficacité de la direction du GYB, qui déborde d'astuces pour arriver à accueillir et faire travailler tous les élèves dans des conditions acceptables. A noter que le GYB et son directeur, M. Thierry Maire, sont devenus une référence au plan suisse en matière de digitalisation d'établissements scolaires.

Péclard Cédric (*VCG/MLG, BR*). Je déclare mes liens d'intérêt: je suis membre de la Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye.

Notre groupe a pris connaissance avec intérêt du rapport d'activité de cette Commission. Ce rapport met en lumière l'excellente maîtrise du budget avec un bouclage des comptes 2016 inférieur aux prévisions. De grands efforts ont été entrepris afin de diminuer les frais d'impression qui ont été réduits de 50% en quatre ans malgré l'augmentation d'élèves. Le budget 2018 en augmentation de 4,23% doit faire face à l'accroissement constant de l'effectif et la conséquence d'ouverture de classes supplémentaires. Nous atteignons d'ailleurs déjà l'effectif initialement prévu pour 2021. A ce jour, il en découle déjà une suroccupation et la direction a mis en place une série de mesures afin de mixer les différentes occupations de certains locaux en s'assurant de prendre soin, de garantir à satisfaction le bon fonctionnement de l'établissement. Un agrandissement du site est bien sur les rails, le train est en marche. J'aimerais que l'on m'assure qu'il est bien sur la bonne voie. J'ai de la peine à comprendre qu'un poste vacant ou un changement à la tête d'un Département, certes de l'autre côté de la frontière, justifie un tel retard de ce projet. Nous demandons au Conseil d'Etat de mettre tout en œuvre afin de garantir le bon suivi de ce dossier et d'en assurer la mise en service pour la rentrée 2021.

La digitalisation est également en marche au GYB. Déjà pionnier dans ce domaine depuis son ouverture en 2005, l'établissement encourage ce développement du cursus numérique proposé aux élèves jusqu'à la cyberadministration qui offre un portail pour les parents. Depuis cette introduction, les coûts des fournitures scolaires ont diminué de 35%. En tant que député broyard, nous constatons avec plaisir que cette structure intercantonale fonctionne de belle manière et doit faire référence pour les prochains défis de ce district. Cette mention de fierté est également partagée par nos confrères du canton du Vaud. C'est avec satisfaction que le groupe Vert Centre Gauche prend acte de ce rapport.

Collomb Eric (*PDC/CVP, BR*). J'interviens au nom du groupe démocrate-chrétien. Je ne vais pas revenir sur tout ce qui a déjà été dit. Je vais essayer de raccourcir un peu ce rapport. Je reviendrai quand même sur cette gestion financière qui est

excellente, vraiment. Un seul exemple pour la période 2012–2016, cet établissement a réussi à diviser les frais de consommation de papier par deux, ce qui n'est pas le cas, j'imagine, dans toutes les entreprises. Bravo!

Je viendrai surtout sur la suroccupation des locaux. Ces locaux sont prévus pour 850 élèves. Aujourd'hui ou plutôt à la rentrée 2018, il y aura 1200 élèves. C'est pour moi quelque chose de très difficile à gérer pour la direction et je ne comprends pas, et cela a déjà été dit par mon collègue Péclard, qu'on ait pu prendre une année de retard. Dans une entreprise, si vous avez une direction ou un chef de département qui quitte, vous avez un plan de relève. Dans le cas du GYB, les architectes cantonaux ont quitté, on savait qu'ils allaient quitter, ce ne sont pas des gens qui sont partis du jour au lendemain. Une conseillère d'Etat qui s'en va, M^{me} Anne-Catherine Lyon, pour une autre qui la remplace M^{me} Cesla Amarelle, la terre ne s'arrête pas de tourner. Pour moi, c'est un immense problème de gouvernance dans ce cas-là et je le déplore amèrement.

Au niveau de la digitalisation, là aussi je pense que c'est important de le relever encore une fois: 85% des élèves suivent un cursus numérique: le Gymnase a commencé déjà en 2005 cette conversion virtuelle des moyens d'enseignement traditionnels, c'est vraiment à relever. La Broye ou plutôt le GYB est une référence au niveau suisse. Merci à M. Maire et à son équipe de direction pour la bonne conduite et le bon fonctionnement de cet établissement.

Hänni-Fischer Bernadette (*PS/SP, LA*). Ich glaube, alles, was gesagt werden musste, wurde bereits gesagt. Es ist ein sehr positives Bild, das von diesem interkantonalen Gymnasium gezeigt wurde. Was mich – und das möchte ich hier noch unterstreichen – beeindruckt hat, ist die Pionierarbeit in Sachen Digitalisierung, bei der die Schüler alle einbezogen sind. Das heisst, die Schüler behandeln die Digitalisierung und das Internet nicht nur theoretisch als Schulfach in der Schule, sondern sie werden direkt damit beschäftigt und können so praktische Erfahrungen sammeln, insbesondere auch die Eltern. Schweizweit hat Herr Maire mit seinem Team hier eine Pionierarbeit geleistet.

Was die Führung der Schule betrifft, möchte ich mich – zusammen mit der Sozialdemokratischen Fraktion – den bereits ausgesprochenen Gratulationen anschliessen.

Zadory Michel (*UDC/SVP, BR*). J'ai une question à vous poser: quand j'étais dans cette Commission du contrôle du GYB, il a été évoqué le fait que de plus en plus d'élèves vaudois font le cursus fribourgeois, soit les quatre ans de formation. Est-ce que cette tendance continue actuellement ou cela s'est stabilisé? Merci pour votre réponse.

La Rapporteuse. Je constate avec plaisir que tous les groupes prennent acte du rapport avec satisfaction. C'est vrai que, comme Broyard, on se sent très fier de ce qui se passe. Je vais laisser M. le Conseiller d'Etat compléter les informations.

Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport. J'aimerais d'abord remercier M^{me} la Rapporteuse et les autres membres de la délégation fribourgeoise dans la Commission pour leur participation à l'élaboration de ce rapport et pour leur engagement en faveur du Gymnase intercantonal de la Broye.

Peut-être un élément ou l'autre à ajouter au contenu de ce rapport. Une question encore ouverte l'automne dernier était d'inclure ou non une halle de gymnastique dans le projet d'agrandissement. Depuis, la décision est tombée et il y aura, ajoutée au projet initial, une halle de gymnastique qui sera construite dans le cadre de l'extension prévue.

Pour ce qui est des retards jusqu'à maintenant – vous me pardonneriez de ne pas commenter ce qui se fait du côté vaudois qui est le canton qui a le lead dans cette construction: les Vaudois ont un processus différent du nôtre, qui commence par une étude de faisabilité qui reste au niveau du Conseil d'Etat; ils élaborent ensuite l'appel d'offres, puis viennent au Grand Conseil une seule fois directement avec un crédit de construction. La procédure n'est pas tout à fait la même, le rythme n'est pas non plus tout à fait le même.

Le calendrier actuellement prévu est le suivant – je peux vous donner les dernières informations. A partir du mois de juin de cette année, toute une série d'appels d'offres sera publiée jusqu'en septembre; le crédit de construction devrait pouvoir vous être présenté en mars 2019, le projet définitif ensuite au plus tard en septembre de l'année prochaine. On compte avec un permis de construire en octobre 2019. Les travaux d'extension eux-mêmes devraient se dérouler entre novembre 2019 et juillet 2021, si bien que la rentrée scolaire 2021 pourra se faire avec l'extension.

Je relève également ce qui a été mentionné, à savoir l'importance accordée par le Gymnase intercantonal à la numérisation, non seulement en permettant aux jeunes de choisir entre le papier et l'informatique, mais également en prévoyant ou en mettant dans le programme deux années d'informatique, ce qui n'est évidemment pas le cas dans les autres collèges du canton de Fribourg et de Vaud, où l'introduction de cette branche est prévue pour les prochaines années dans le cadre de la Conférence des Directeurs de l'instruction publique. Une avance non seulement en terme d'utilisation, de moyens, mais également en terme de formation. Je tire aussi un coup de chapeau au directeur du GYB.

Enfin, pour la remarque de M. le Député Zadory, je n'ai pas connaissance de cette évolution concernant les élèves vaudois, à savoir un parcours à la fribourgeoise en quatre ans. En tout cas, ça n'a pas été mentionné.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

Projet de loi 2017-DIAF-52

Accueil de la commune municipale bernoise de Clavaleyres par le canton de Fribourg et sa fusion avec la commune de Morat¹

Rapporteur: Nicolas Bürgisser (PLR/FDP, SE).

Commissaire: Marie Garnier, Directrice des institutions, de l'agriculture et des forêts.

Entrée en matière

Le Rapporteur. Wir dürfen hier einen wahrhaft historischen Moment erleben. Realisierte Kantonswechsel sind in der Schweiz äusserst selten. Uns allen ist der Kantonswechsel von Vellerat vom Kanton Bern zum Kanton Jura sicher noch in Erinnerung. Gewünschte Kantonswechsel von mehreren Gemeinden gibt es hingegen viele. So wollen zum Beispiel im Grenzgebiet der Kantone Aargau und Zürich mehrere Gemeinden allenfalls den Kanton wechseln. Ein Kantonswechsel einer ganzen Gemeinde muss hingegen Sinn machen. Eine Gemeinde, welche per Gesetz und Verfassung für das Wohlergehen ihrer Bürgerinnen und Bürger verantwortlich ist und das Gefühl hat, aufgrund der vorliegenden Tatsachen und der geographischen Lage könne man eben dieses Wohlergehen besser in einem anderen Kanton vollziehen, eine solche Gemeinde hat beim Wunsch eines Kantonswechsels einen langen Weg vor sich.

Genau diesen langen Weg hat die Gemeinde Clavaleyres eingeschlagen und kommt dem Ziel immer näher. Der Grosse Rat des Kantons Bern hat einem allfälligen Kantonswechsel bereits zugestimmt. Und nun sind wir an der Reihe. Für die grosse Vorarbeit dieses Gesetzesentwurfs und die gewissenhafte Vorbereitung gilt unser Dank an Roland Schmid vom Amt für Gemeinden. Es ist ein seltener Gesetzesentwurf, den er erarbeiten musste. Er wird wegweisend sein in der ganzen Schweiz. Besten Dank, Herr Schmid, Ihr Gesetzesentwurf ist jetzt ein Beispiel für die ganze Schweiz. Der Kanton Freiburg hat Pionierarbeit geleistet. (*Applaus*)

Nach derzeitiger Planung würde der Kantonswechsel von Clavaleyres, einer Gemeinde mit genau 1 km² Fläche, 50 Einwohnerinnen und Einwohnern, davon 3 Schulkinder, 8 Pensionierte und 5 Bauern, am 1. Januar 2021 vonstattengehen. Genau zu diesem Zeitpunkt werden alle Rechtsverhältnisse im Zusammenhang mit Clavaleyres und seinen Einwohnerinnen und Einwohnern vom bernischen ins freiburgische Rechtssystem übergehen. Die Exklave Clavaleyres mit Grenzen zum Kanton Freiburg und zum Kanton Waadt würde dann zum Seebezirk gehören und anschliessend mit der Gemeinde Murten fusionieren. Das Fusionsprojekt ist rechtlich gesehen allerdings eine separate Angelegenheit.

¹ Message et projet pp. 631ss.

Je vous montre vite le drapeau de la comune de Clavaleyres. Peut-être la comune de Morat serait-elle d'accord de reprendre ce drapeau. (*Rires.*) Ce drapeau appartient au syndic, il est toujours dans son jardin.

Rechtlich gibt es viele Sachen zu klären. Zum Beispiel eine kleine Sache: der Führerausweisenzug. Das wurde bisher vom Kanton Bern gemanagt und das käme dann zu uns, wobei ich vermute, dass es selten zu einem Führerausweisenzug kommt in Clavaleyres – ich glaube, die letzte Radarbusse ist schon eine Weile her bei euch.

Die vorberatende Kommission des Grossen Rates hat in Clavaleyres getagt – im Ausland. Es ist das erste Mal oder zumindest eines der wenigen Male, dass eine freiburgische Kommission im Kanton Bern getagt hat. Die Kommission wurde vom Syndic äusserst herzlich empfangen. Merci beaucoup. Die Kommission schlägt Ihnen einstimmig Eintreten auf diesen Gesetzesentwurf vor. Bei Artikel 15 schlägt Ihnen die Kommission einstimmig einen Abänderungsantrag vor. Es geht hier um die Finanzhilfe des Kantons Freiburg. Wir kommen später auf diesen Artikel zurück.

La Commissaire. Le dernier projet de loi que j'ai l'honneur de vous présenter est aussi celui qui revêt probablement la plus grande dimension symbolique. Il s'agit ni plus ni moins d'inscrire dans la loi les bases d'une extension du territoire du canton de Fribourg. C'est une première depuis plus de deux siècles. L'époque napoléonienne a dessiné la Suisse moderne, dont la première Diète a eu lieu à Fribourg en 1803, avec Louis d'Affry, qui est là sur le vitrail. Contrairement à l'époque napoléonienne toutefois, il ne s'agit ni d'une annexion forcée ni d'un découpage imposé par le haut, mais bien de la réponse à une requête des communes concernées. Naturellement, tant en termes de population que de surface, le canton de Fribourg sera peu touché par la fusion de la commune de Morat avec celle de Clavaleyres. Clavaleyres d'ailleurs, qui indique d'après le dictionnaire toponymique la présence non pas de clés, mais de chicorées, une jolie fleur bleue, Wegwarte en allemand. Avec ses 50 habitants et son kilomètre carré, cette dernière représentera 0,016% de la population fribourgeoise et 0,06% du territoire cantonal.

La lecture du projet de loi et de son message montre toutefois que la complexité du dossier n'est pas proportionnelle à cette taille. Notre législation ne prévoit aucune disposition relative à une modification du territoire cantonal, à fortiori aucune disposition pour régler un cas de fusion intercantonal. Il a donc fallu partir de zéro, envisager toutes les hypothèses afin que nous disposions, le cas échéant, de bases légales adéquates. C'est, comme on l'a entendu, un Bernois qui travaille à Fribourg qui a rédigé ce texte. Les administrations fribourgeoises et bernoises travaillent donc en bonne entente pour faire aboutir ce projet. Le concordat, annoncé dans le projet qui vous est soumis aujourd'hui, est en cours d'élaboration et devrait être finalisé cet été. Les communes ont d'ores et déjà

préparé le projet de convention de fusion et pourront donc voter à l'automne de cette année. Comme vous avez pu le lire, le peuple fribourgeois comme le peuple bernois se prononceront sur la modification des frontières cantonales.

Pour finir, j'ai le plaisir de vous confirmer que le Conseil d'Etat se rallie à l'amendement de la commission relatif à l'aide financière de la fusion. On ne pouvait pas faire autrement de toute façon. Je me permets toutefois de relever que le montant en jeu, environ 10 000 frs est sans commune mesure avec les ressources consacrées à l'accompagnement de ce projet, notamment par notre Service des communes.

Je vous invite donc à entrer en matière sur ce projet de loi et à soutenir l'amendement proposé par la commission parlementaire.

Aebischer Susanne (*PDC/CVP, LA*). Clavaleyres, un joyau pour l'instant à côté, est entouré par le district du Lac. Déjà 450 années avant Jésus-Christ, des gens habitaient là. C'est certainement parce qu'il y a une extrêmement belle vue sur le lac de Morat et que la terre est extrêmement fertile, parce que Clavaleyres était aussi la ferme de Villars-les-Moines, le château.

Aujourd'hui, on parle donc d'un changement entre églises catholique et réformée, entre le canton de Berne et le territoire fribourgeois, qui a déjà eu lieu deux fois, et une réunion avec Morat, avec qui Clavaleyres était déjà lié en 1527. Rendez-vous donc compte qu'aujourd'hui, ce n'est pas juste un kilomètre carré dont on parle, mais d'un endroit qui partage son histoire entre le canton de Fribourg et le canton de Berne. En 1586, Clavaleyres était déjà vendu au canton de Fribourg, puis a été racheté en 1620. Après l'entrée des Français en 1798, c'était encore fribourgeois, puis redevenu bernois, parce que les Bernois insistaient pour réinstaller le territoire originel. Clavaleyres était la ferme d'Avenches au temps des Romains. Après le village était la ferme de Villars-les-Moines. Aujourd'hui, c'est le moment de s'émanciper et de suivre les choix que ses habitants ont voulu et souhaité.

En parlant pour le groupe démocrate-chrétien, on soutiendra évidemment entièrement ce magnifique décret de loi et ce changement de territoire souhaité par la commune. On est pour qu'une commune soit là où elle appartient.

Schon heute ist die Gemeinde Clavaleyres gut vernetzt mit den Nachbargemeinden Murten und Courgevax. Die Kinder gehen zur Schule, die Feuerwehr ist geregelt. Ich denke, es ist an der Zeit, dass die Gemeinden Lösungen finden, die ihnen und ihren Bewohnern dienen. Wir fragen uns natürlich, was die anderen Personen der Gemeinde machen, abgesehen von den 16 Personen, die wir nun kennen – Pensionierte, Schüler und Bauern – und wollen ermöglichen, dass es diesen anderen Einwohnern auch möglichst gut geht.

In diesem Sinne sind wir für Eintreten.

Chassot Claude (*VCG/MLG, SC*). Le message de 17 pages, que le Conseil d'Etat nous a concocté pour nous expliquer avec conviction cette démarche rarissime, soit accueillir en grande pompe le kilomètre carré bernois de Clavaleyres, démontre que les décisions n'ont pas été prises à la légère. Au pays des juristes, le contraire eut été inquiétant.

Braves gens de Clavaleyres, vous rejoignez les Fribourgeois. Cela doit être vraisemblablement un bonheur en plus pour vous, à n'en pas douter. L'histoire de ce petit coin de territoire, puise ses racines dans un grand coin de l'Histoire. Je vais donner encore quelques petites précisions, pour le bon plaisir.

Je vois que ma collègue Susanne Aebischer a rejoint les Romains. Petit retour en arrière avec un rafraîchissement salutaire de nos connaissances à cet égard. Et je remercie la conseillère d'Etat qui a déjà fait le gros du travail. 22 juin 1476: bataille de Morat, sous une pluie fine semble-t-il, mais avec un rayon de soleil pour la victoire. 3-0 pour les Suisses. 1475, le printemps: bataille de Nancy, fin du match des guerres de Bourgogne. 3-0, Charles le Téméraire quitte définitivement le terrain.

De cette date à 1798, Clavaleyres est inclus pour longtemps dans le bailliage commun administré alternativement par Berne et Fribourg. On se partage chrétiennement les taxes et les impôts divers de cette région et des régions d'Orbe, de Grandson, d'Echallens, et bien entendu de Morat, et ceci jusqu'en 1798, date à laquelle on se brouille et le temps se gâte. Il faudra donc l'intervention d'un médiateur pour régler la question du Moratois, notamment. Arrive alors un certain Napoléon Bonaparte, premier consul et ami du personnage qui nous regarde inlassablement et sans broncher durant toutes nos séances, Louis d'Affry, premier landammann de Suisse, et pas pour rien. Finalement, la situation qui a prévalu jusqu'à ce jour est le résultat du choix de la diète des 19 cantons qui a donné raison, et là allez savoir pourquoi, aux Bernois en leur attribuant Villars-les-Moines et Clavaleyres.

Madame la Commissaire du gouvernement, en quittant aujourd'hui ce Gouvernement, vous allez peut-être entrer dans l'histoire de ce canton en étant la cheffe de Direction qui a participé à l'extension pacifique des terres fribourgeoises.

C'est avec ces quelques considérations, qui méritaient quand même le détour de par leurs spécificités exceptionnelles, que notre groupe parlementaire Vert Centre Gauche acceptera ce projet et souhaite la bienvenue dans notre canton aux gens de Clavaleyres.

Johner-Etter Ueli (*UDC/SVP, LA*). Die Geschichte der Gemeinde Clavaleyres ist eng verbunden mit der Geschichte des Seebezirks, des ehemaligen reformierten deutschsprachigen Murtenbietes. 1798 wird Clavaleyres zusammen mit Münchenwiler durch Napoleon – mit der Neuordnung der Schweiz – dem Kanton Freiburg zugeteilt. Clavaleyres hat also vor gut 200 Jahren schon einmal Freiburger Luft

geschnuppert. Nach Einsprache des Kantons Berns wurden zuerst Münchenwiler – mit dem Schloss – und 1807 auch Clavaleyres durch einen Entscheid der eidgenössischen Tagssatzung als Exklave wieder dem Kanton Bern zugeteilt.

Aber wie in anderen peripheren Gebieten und Randregionen fühlte sich diese kleine Gemeinde manchmal etwas vernachlässigt, oft durch Kleinigkeiten. So funktionierte zum Beispiel etwa in Clavaleyres der Sirentest nicht, weil das Auslösen der Funknetze von Laupen nicht bis ins Murtenbiet reichte. Oder die Dorfstrasse wurde nicht ganz nach dem Wunsch der Bevölkerung unterhalten, weil eben nur 50 Berner davon profitieren. Mit ihrer 100 ha grossen Gemeindefläche – gutes Ackerland, sogar mit Reben – sind die Einwohner in allen Belangen mit Murten verbunden.

Heute geht der Kantonswechsel allerdings nicht mehr so einfach vonstatten wie seinerzeit mit dem Bezahlen von einigen 100 Gulden. Heute braucht es ein ausführliches Gesetz. Es steht also nichts im Wege, wieder einmal ein Blatt im Geschichtsbuch meiner Region neu zu schreiben und Clavaleyres herzlich im Kanton Freiburg aufzunehmen und willkommen zu heissen.

Unsere Fraktion ist einstimmig für Eintreten.

Hänni-Fischer Bernadette (*PS/SP, LA*). Ich erlaube mir vorab, meine Freude darüber auszudrücken, dass uns die Präsidentin des Grossen Rates des Kantons Bern, Frau Ursula Zybach, mit ihrem Besuch beehrt. In Ihrem Beisein, Frau Grossratspräsidentin, die Sie den Kanton Bern vertreten, in Anwesenheit des Gemeindepräsidenten von Clavaleyres, Herrn Jürg Truog, im Beisein des Gemeindepräsidenten von Murten, Herrn Christian Brechbühl, mit seiner rechten Hand, Herrn Bruno Bandi, dürfen wir heute einen weiteren Schritt des historischen Wechsels eines Landstücks des Kantons Bern in den Kanton Freiburg vornehmen. Als Murtenrin bin ich eine Direktbetroffene und mit gutem Gewissen darf ich daran erinnern, dass die Gemeinde Murten den neuen Ortsteil herzlich willkommen heisst.

Über jedes neue Gesetz wird üblicherweise so lange debattiert, bis die einzelnen Artikel in derjenigen Form erscheinen, die dem Willen des Parlaments entspricht. Das vorliegende Gesetz dürfte weder grosse Debatten auslösen, noch muss ein Referendum befürchtet werden. Der Kantonswechsel stellt sich als eine logische Folge von langen Abklärungen und Verhandlungen heraus. Heute präsentiert sich das Ziel klar und ist unumstritten. Die Gemeinde Clavaleyres mit einer Fläche von rund 1 Quadratkilometer und rund 50 Einwohnerinnen und Einwohner – wie wir bereits gehört haben – wird zur Gemeinde Murten wechseln, mit der zusammen sie heute schon einen Grossteil der Aufgaben erledigt.

Die Lösung, sich an eine grosse, gut funktionierende Gemeinde anzuschliessen, ist eine gute Lösung. Sie ist viel besser, als wenn zwei kleine Gemeinden fusionieren würden

und die Strukturen von Grund auf neu erfinden, aufbauen müssten. Im Juni 2017 hat der Kanton Bern sein Gesetz verabschiedet und heute ist es der Kanton Freiburg, der das Gesetz gutheisst, das die Grundlage für den Kantonswechsel bildet. Es trifft zu: Es handelt sich um eine sehr technische, aber notwendige Angelegenheit. Der grosse Aufwand für die Umsetzung des unbestrittenen Ziels muss hingenommen werden. Jeder Schritt – und es gibt davon mehr, als sich der Durchschnittsbürger, die Durchschnittsbürgerin vorstellen kann – muss rechtlich sauber abgesichert sein, um eine harmonische und nachhaltige Abwicklung des Kantonswechsels und der Fusion mit der neuen Gemeinde sicherzustellen. Für die immense Vorarbeit hinter den Kulissen gehört den Machern schon heute grosser Dank. Vielen Dank auch an den Staatsrat, der sich dem einstimmigen Änderungsantrag der Kommission zu Artikel 15 anschliesst, so dass das Gesetz über die Gemeindezusammenschlüsse – beziehungsweise die Finanzierung dieser Funktion – zur Anwendung kommt, auch wenn sie über Kantonsgrenzen hinweg erfolgt. Somit erklärt die Sozialdemokratische Fraktion Eintreten auf das Geschäft.

Lassen Sie mich noch einen letzten Satz sagen. Liebe Berner Kolleginnen und Kollegen: Üben Sie schon heute mit «Hopp Gotteron» und nicht mehr mit «Hopp SCB», wir haben es nötig.

Schwander Susanne (PLR/FDP, LA). Meine Interessenbindung: Ich bin auch Grossrätin des Seebezirks. Ich darf hier im Namen der Freisinnig-demokratischen Fraktion sprechen. Die Freisinnig-demokratische Fraktion unterstützt die Aufnahme der Gemeinde Clavaleyres durch den Kanton Freiburg und damit den Zusammenschluss mit der Gemeinde Murten.

Die Gemeinde Clavaleyres ist im Seebezirk bestens integriert. Sie nimmt seit Jahren regelmässig an den Hauptversammlungen des Gemeindeverbandes des Seebezirks teil.

Mit einer Einwohnerzahl von 50 Personen kann Clavaleyres die Aufgaben einer modernen Gemeinde nicht mehr abdecken. Alle Einwohnerinnen und Einwohner haben bereits in den vergangenen Jahren ein politisches Amt bekleidet. Zur Zeit funktioniert die Gemeinde dank dem Einsatz von drei Gemeinderäten. Die Administration wird von der Gemeinde Kallnach sichergestellt.

Frühere Bestrebungen, mit bernischen Gemeinden zu fusionieren, haben sich für die Enklave aus verschiedenen Gründen nicht verwirklicht. Die bestehende und gut funktionierende Zusammenarbeit mit der Gemeinde Murten hat Clavaleyres dazu bewogen, den anspruchsvollen Weg eines Zusammenschlusses über die Kantonsgrenzen hinweg zu gehen.

Die Gemeinde Murten und die Behörden des Kantons Bern, und hoffentlich auch der Kanton Freiburg, unterstützen sicher das Ersuchen um den Kantonswechsel.

Die Freisinnig-demokratische Fraktion unterstützt ebenfalls den Gesetzesentwurf, den Änderungsantrag Projet bis, damit auch bei dieser Fusion der Staat Freiburg seinen Beitrag im Rahmen von 10 000 Franken leistet.

Ich hoffe weiterhin, dass dieses Gesetz die Türe zu weiteren Fusionsgesprächen über die Kantonsgrenzen hinweg öffnet. Auch im Raum Kerzers hat es Gemeinden, welche gerne Fusionsgespräche mit einer freiburgischen Gemeinde aufnehmen möchten. Bis jetzt gibt es vom Kanton Bern hierzu ein absolutes Zeichen des «No-Go». Aber vielleicht gibt es ja hier auch Möglichkeiten, diese Gespräche noch einmal zu führen.

Die Freisinnig-demokratische Fraktion empfiehlt Eintreten.

Le Rapporteur. Je constate que l'entrée en matière n'est pas combattue.

Ich danke den Grossrätinnen und Grossräten Susanne Aebischer, Claude Chassot, Ueli Johner-Etter, Bernadette Hänni und Susanne Schwander. Alle haben sich für Eintreten ausgesprochen, besten Dank. Il n'y avait non plus aucune question à la Commission.

J'ai pour l'instant terminé. Merci.

La Commissaire. Je remercie les groupes pour l'entrée en matière, relayée par les députés lacois, dont trois femmes d'ailleurs, et par le député Claude Chassot.

Je profite de l'occasion pour remercier aussi les personnes qui ont été au début des négociations, c'est-à-dire les deux préfets, du Lac et de la région bernoise, M. Christophe Neuhaus, conseiller d'Etat bernois en charge des communes et les deux syndics. M. Christophe Neuhaus a vraiment garanti une saine collaboration, tant que cela se limitait à Clavaleyres.

Puisque je suis aujourd'hui à prononcer mes dernières volontés, devant le Grand Conseil en tout cas, et que la commune de Fribourg est représentée ici, qu'au vu de tout le travail qu'a fait Napoléon pour notre canton avec Louis d'Affry, cela a été mentionné précédemment, je suggérerais qu'on accorde peut-être à Napoléon le droit d'avoir une place en ville de Fribourg. Je la verrais bien au-dessus du Marché au poisson, à la rue Pierre-Aeby, à côté de la demeure de Louis d'Affry, et en face des Cordeliers, lieu de la première diète de la Médiation.

Pour le reste, je vous remercie.

- > L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

Première lecture

ART. 1

Le Rapporteur. Es geht hier um die Einwohnergemeinde von Clavaleyres, also um einen Quadratkilometer und um 50 Einwohner.

> Adopté.

ART. 2

Le Rapporteur. Artikel 2 regelt alle anschliessenden Prozeduren: Das sind die Abstimmungen der beiden Kantone, also der Einwohnerinnen und Einwohner der Kantone Bern und Freiburg sowie des Nationalrates und des Ständerates sowie andere Abläufe, die geregelt werden müssen.

> Adopté.

ART. 3

Le Rapporteur. Hier wird das geltende Recht behandelt.

> Adopté.

ART. 4

> Adopté.

ART. 5

Le Rapporteur. Die Zuständigkeit liegt im Kanton Bern beim Regierungsrat, bei uns beim Staatsrat.

> Adopté.

ART. 6

Le Rapporteur. Wie bei allen Gemeindefusionen ist auch hier ein interkommunaler Fusionsvertrag von Nöten. Das wird ziemlich einfach werden, weil die Gemeinde Clavaleyres bereits stark mit Murten zusammenarbeitet.

> Adopté.

ART. 7

Le Rapporteur. Das ist fast der spannendste Artikel. Es wird künftig interessant sein, welcher Bürger von Clavaleyres im Gemeinderat von Murten Einsitz nehmen wird. Vielleicht sitzt er auf der Tribüne.

> Adopté.

ART. 8

Le Rapporteur. Eben: Der Wahlkreis Clavaleyres entsendet für die Dauer der Übergangsordnung eine Person in den Gemeinderat von Murten. Oder auch eine Frau, das ist auch möglich.

La Commissaire. Sûrement une femme.

> Adopté.

ART. 9

Le Rapporteur. Das gleiche wie Artikel 8.

> Adopté.

ART. 10

> Adopté.

ART. 11

Le Rapporteur. Wiederum ein Detail: Artikel über die Wahlen.

> Adopté.

ART. 12

Le Rapporteur. Hier geht es um die Konstituierung: Auch im Generalrat wird Clavaleyres vertreten sein.

> Adopté.

ART. 13

Le Rapporteur. Ich hoffe, dieser Artikel kommt nicht zur Anwendung. Ich hoffe, dass Clavaleyres jemand stellt, der in den Generalrat und Gemeinderat gehen wird.

> Adopté.

ART. 14

Le Rapporteur. Hier geht es um die Fristen und die Dauer.

> Adopté.

ART. 15

Le Rapporteur. Artikel 15: Die Kommission schlägt Ihnen einstimmig vor, dass es nicht heissen soll, der Staatsrat «kann diese Fusionshilfe geben», sondern er gibt sie. Nach jetzigem Einwohnerstand sind das 50 Einwohner, 50 Einwohner mal 200 Franken ergeben 10 000 Franken.

La Commissaire. Le Conseil d'Etat se rallie à cet amendement puisqu'il doit de toute façon, selon la loi sur l'encouragement aux fusions de communes, donner ce montant étant entendu qu'il a donné déjà plusieurs fois pour la commune de Morat, pour le nombre d'habitants de la commune de Morat.

> Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission (projet bis).

> Modifié selon la proposition de la commission (projet bis).¹

¹ Les propositions de la commission (projet bis) figurent en pp. 676ss.

ART. 16 À 22

> Adoptés.

ART. 23

Le Rapporteur. Zum Kapitel 5, Vollzugsbestimmungen: Hier fehlt meines Erachtens etwas. Ich hoffe doch sehr und vermute, dass die Gemeinde Murten und die ehemalige Gemeinde Clavaleyres ein schönes Fest machen werden.

La Commissaire. Moi aussi (*rires*).

> Adopté.

ART. 24

> Adopté.

ART. 25

La Commissaire. A ce stade, vous remarquerez qu'il y a un article pour deux habitants de Clavaleyres.

> Adopté.

ART. 26

> Adopté.

ART. 27, TITRE ET CONSIDÉRANTS

> Adoptés.

> La première lecture est ainsi terminée. Comme il n'y a pas d'opposition, il est passé directement à la deuxième lecture.

Deuxième lecture

CHAPITRE 1

> Confirmation de la première lecture.

CHAPITRE 2

> Confirmation de la première lecture.

CHAPITRE 3

> Confirmation de la première lecture.

CHAPITRE 4

> Confirmation de la première lecture.

CHAPITRE 5, TITRE ET CONSIDÉRANTS

> Confirmation de la première lecture.

> La deuxième lecture est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

Vote final

> Au vote final, ce projet de loi est adopté dans son ensemble, tel qu'il sort des délibérations, par 93 voix contre 0. Il n'y a pas d'abstention.

Ont voté oui:

Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Aebischer Susanne (LA,PDC/CVP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Baiutti Sylvia (SC,PLR/FDP), Bapst Markus (SE,PDC/CVP), Berset Solange (SC,PS/SP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,VCG/MLG), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Bürdel Daniel (SE,PDC/CVP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Castella Didier (GR,PLR/FDP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Chassot Claude (SC,VCG/MLG), Chevalley Michel (VE,UDC/SVP), Collaud Romain (SC,PLR/FDP), Collomb Eric (BR,PDC/CVP), Coting Violaine (BR,PS/SP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Décrind Pierre (GL,PDC/CVP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Demierre Philippe (GL,UDC/SVP), Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Ducotterd Christian (SC,PDC/CVP), Emonet Gaëtan (VE,PS/SP), Flechtner Olivier (SE,PS/SP), Frossard Sébastien (GR,UDC/SVP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Gamba Marc-Antoine (FV,PDC/CVP), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), Gasser Benjamin (SC,PS/SP), Genoud François (VE,PDC/CVP), Ghielmini Krayenbühl Paola (SC,VCG/MLG), Girard Raoul (GR,PS/SP), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Hayoz Madeleine (LA,PDC/CVP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Herren-Schick Paul (LA,UDC/SVP), Hunziker Yvan (VE,PLR/FDP), Ith Markus (LA,PLR/FDP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Johnner-Etter Ueli (LA,UDC/SVP), Jordan Patrice (GR,PDC/CVP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Kolly René (SC,PLR/FDP), Lehner-Gigon Nicole (GL,PS/SP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Marmier Bruno (SC,VCG/MLG), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Müller Chantal (LA,PS/SP), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Péclard Cédric (BR,VCG/MLG), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Pillier Benoît (SC,PS/SP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Rauber Thomas (SE,PDC/CVP), Repond Nicolas (GR,PS/SP), Rey Benoît (FV,VCG/MLG), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Roth Pasquier Marie-France (GR,PDC/CVP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Savoy Philippe (SC,PS/SP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Schwander Susanne (LA,PLR/FDP), Sudan Stéphane (GR,PDC/CVP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Thévoz Laurent (FV,VCG/MLG), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Waeber Emanuel (SE,UDC/SVP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/FDP), Wickramasingam Kirthana (GR,PS/SP), Wüthrich Peter (BR,PLR/FDP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP). *Total: 93.*

—

Prise de congé de M^{me} la Conseillère d'Etat Marie Garnier

Le Président. Die Fraktion Mitte Links Grün hat mich angefragt, ob sie zu dieser Verabschiedung kurz ein paar würdige Worte sagen kann. Wir haben das im Büro besprochen und dem Wunsch stattgegeben. Ich gebe deshalb zu Beginn der Fraktionschefin der Fraktion Mitte Links Grün, Frau Grossrätin Sylvie Bonvin-Sansonnens, das Wort.

Bonvin-Sansonens Sylvie (VCG/MLG, BR). Madame la Conseillère d'Etat,

Qu'est-ce qu'un groupe parlementaire peut bien offrir à sa conseillère d'Etat qui a décidé de reprendre sa liberté? Les manuels de conseils protocolaires ne précisent rien à ce sujet, alors nous avons dû discuter, définir des compromis, inventer, identifier les meilleures idées et finalement décider. Mais dans notre groupe, tout cela nous avons l'habitude de le faire ensemble. Il y avait bien sûr le projet du traditionnel bouquet de fleurs, mais nous avons trouvé cela un peu trop banal pour quelqu'un de si spécial pour nous. Et puis c'était un peu compliqué, nous ne voulions pas offrir de fleurs à épines, pas de fleurs au bilan CO₂ douteux, pas de fleurs hors saison et aux couleurs politiques. Bref, nous avons repensé à tes discours, à tes comparaisons, à tes métaphores, à tes chevaux de bataille et nous avons trouvé. Chère Marie, en ce jour officiel de prise de congé, le groupe Vert Centre Gauche a le plaisir et l'honneur de t'offrir un arbre. Un vrai arbre, avec des racines, des branches et déjà quelques bourgeons. Rassurez-vous, je ne l'ai pas amené dans la salle du Grand Conseil; j'attends qu'on installe l'ascenseur pour pouvoir y monter un arbre. J'espère qu'on le fera assez grand. Cet arbre est actuellement à la ferme, chez moi, chargé dans une remorque, prêt à rejoindre ton jardin. Je le livrerai par véhicule agricole à l'adresse que tu voudras bien m'indiquer tout à l'heure.

Mais pourquoi un arbre? Tout d'abord, parce que nous ne souhaitons pas te laisser dans l'oisiveté après ton départ. Cet arbre, il faudra lui choisir une place dans ton verger, le planter, l'arroser, le tailler et le soigner, tout ça en pensant à nous bien sûr. Mettre les mains dans la terre, regarder pousser les feuilles, écouter les abeilles, tu te souviens sûrement de tes vies précédentes. Je crois qu'il n'y a pas meilleure occupation dans la vie. Cet arbre est un jeune pommier, qui va te donner des pommes très bientôt. Tu l'as dit toi-même, tu as semé des graines du temps de ton passage à la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts, mais ce sera à d'autres d'en récolter les fruits. Nous, nous estimons que toi aussi, tu mérites de récolter des fruits et, dans le cas présent, d'en faire des compotes pour tes petits-enfants. Enfin, cet arbre a l'énorme particularité de porter trois variétés différentes greffées sur un seul tronc. Par le talent des arboriculteurs de chez nous et la magie de la nature, tu pourras cueillir sur un seul arbre des Grafenstein, des Gala et des Boskop. Il y a aussi sûrement quelques branches indépendantes sur le porte-greffes (*rires*). Cette diversité réunie sur des mêmes racines, c'est le symbole que nous, nous préférons. Nous le préférons dans notre groupe car nous aussi nous sommes la preuve que nous pouvons être productifs, comme tu l'as été, malgré les différences, mais en mettant de l'intelligence, de la ténacité, de la bonne volonté et du respect dans le travail et les responsabilités basées sur un même socle de valeurs solides.

Madame notre Conseillère d'Etat, le groupe Vert Centre Gauche vous remercie de tout cœur pour votre si précieuse

collaboration, pour ces six années passées à travailler à nos côtés. Nous vous souhaitons avec vraiment beaucoup d'émotion, le meilleur pour la suite. Et en attendant les pommes de votre pommier, voici quelques pommes à croquer et à partager, offertes avec gratitude par le groupe Vert Centre Gauche, le plus grand des petits groupes parlementaires du Parlement fribourgeois (*applaudissements*).

Le Président. Madame la Conseillère d'Etat,

Liebe Marie,

Et voilà, nous sommes arrivés à la fin de cette session de mars et, par ce fait, également à votre dernière séance au sein de notre Parlement. Même si nous nous trouvons pendant une semaine de session en allemand, je me permets de vous adresser ces quelques mots en français, mais également en allemand par la suite.

Cette prise de congé signifie bien évidemment un moment marquant dans votre vie politique, un événement symbolique, mais, et cela me paraît logique et humain, en même temps un moment émotionnel. Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, à ce jour, une certaine rétrospective, voire une revue de travail de la magistrate Marie Garnier, travail qu'elle a effectué pour le bien de notre population.

C'était en 2011 que vous avez accédé au Gouvernement fribourgeois. Première verte élue par le peuple et reconfirmée dans votre mandat en 2016. Je me rappelle très bien, en 2011, car j'étais un des autres candidats malheureux bien entendu (*rires*). Nous nous sommes rencontrés à l'époque à plusieurs reprises, lors de cette campagne électorale, une campagne très respectueuse selon mes souvenirs.

Erlauben Sie mir nun, wiederum auf Deutsch zu wechseln, da es für mich einerseits einfacher ist, die richtigen Worte zu finden, und ich andererseits sehr genau weiss, dass Sie mich auch auf Deutsch bestens verstehen – Eine Fähigkeit, welche die deutschsprachige Bevölkerung sehr an Ihnen schätzte und welche hoffentlich auch in Zukunft bei den Freiburger Magistratinnen und Magistraten zur Normalität werden wird oder werden sollte.

Zurückkommend auf unseren gemeinsamen Wahlkampf im Jahre 2011: Ich stellte bereits damals fest, dass Sie eine Politikerin sind, welche das Herz auf der Zunge trägt. Sie sind nicht eine Politikerin, welche jedes Wort auf die Waagschale legt, sondern Sie sind eine Frau der Aktion. So gestalteten Sie Ihre Arbeit in der Regierung und so war es Ihnen wohl auch am wohlsten.

Fast 7 Jahre lang haben Sie Ihre Kraft und Energie zugunsten der Regierung, aber in Ihren Augen auch immer zugunsten der Bevölkerung eingesetzt. Diese Woche schliessen Sie nun diese Arbeit mit einem sehr zukunftsweisenden Gesetz im Bereich der Gemeindefinanzen wie auch einer nicht ganz alltäglichen Gemeindefusion und dem Übertritt einer Ber-

ner Gemeinde in den Kanton Freiburg ab. Ein – wie ich finde – schöner Abschluss einer intensiven Zeit in der Regierung, in welcher Sie aber auch zahlreiche andere Projekte vorangetrieben und realisiert haben. Hier eine abschliessende Liste zu verlesen, wäre fehl am Platz und würde den Rahmen sprengen. Dennoch möchte ich einige davon erwähnen, wie beispielsweise die insgesamt 15 Fusionen von 46 Gemeinden, die Einführung des Wahlkreisverbundes Glane-Vivisbach, die Reorganisation der territorialen Organisation in 4 Forstkreise im Bereich des Waldes, die Entwicklung der Infrastruktur der Landwirtschaftlichen Schule in Grangeneuve und nicht zuletzt der Beginn des Projektes der kompletten Konzentration von Agroscope in Posieux, welches eine Vielzahl von Arbeitsplätzen in den Kanton Freiburg holen wird und unseren Kanton noch mehr zum Kompetenzzentrum der Schweizer Landwirtschaft machen wird.

Je dirais donc un palmarès remarquable pour ces presque sept ans de collaboration au sein du Gouvernement fribourgeois, dans bien différents thèmes. Pour tout ce travail accompli, nous vous remercions en tant que Parlement et au nom de la population fribourgeoise. La politique, et personne ici présent dans la salle ne va me contredire, nous amène à réaliser de beaux projets, à confronter des défis, mais aussi à faire de nombreux contacts à l'intérieur et à l'extérieur du canton, même sur le plan international. J'espère que vous avez aussi pu profiter de ces moments, ces dernières années, surtout pendant votre année présidentielle en 2016. Mais parfois, la politique nous laisse aussi seul et isolé. Seul avec nos soucis, seul avec les critiques et seul avec les décisions à prendre.

Es ist deshalb nicht wegzudiskutieren, dass die Politik auch ihre schwierigen Seiten hat und dass vielfach, ganz am Schluss, nur der eigene Entschluss respektive die eigene Entscheidung steht. In diesen Momenten, aber insbesondere nach einer Entscheidung, ist es wichtig, auf Menschen im Umfeld zählen zu können und mit seiner Entscheidung im Reinen zu sein. Ich bin mir sicher, dass Sie diese Menschen hatten und weiterhin haben werden und das ist gut so.

Im Gegensatz zu diesen Menschen in Ihrem nahen Umfeld ist es unsere Aufgabe, als Grossrätinnen und Grossräte, Ihnen hier und heute Danke zu sagen. Danke für den Einsatz zum Wohle Ihrer Direktion und der dazugehörigen Dienste. Danke für die Zusammenarbeit mit Ihren Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern, aber insbesondere Danke für die Zusammenarbeit mit uns, Grossrätinnen und Grossräte.

Frau Staatsrätin, geschätzte Marie, ich wünsche Dir in unserem Namen – und speziell in meinem persönlichen Namen – nun einige Zeit der Ruhe und danach viel Energie und Elan für Deine zukünftigen Projekte, bei welchen Du sicherlich auch auf die Erfahrungen aus der Zeit als Politikerin zurückgreifen kannst.

Merci pour tout ton engagement. Je te souhaite bon vent pour ton avenir privé et professionnel et surtout une très bonne santé. Le dernier mot aujourd'hui est à toi.

Garnier Marie, Directrice des institutions, de l'agriculture et des forêts. Monsieur le Président du Grand Conseil, Mesdames et Messieurs les Député-e-s, Mesdames et Messieurs les Conseiller-ère-s d'Etat, Mesdames et Messieurs les Invité-e-s, Je remercie M. le Président pour ses très gentils mots. J'avais également apprécié cette campagne 2011; vous avez souffert un peu avant moi (*rires*). Il y a des retours de choses qui se passent.

Le 27 septembre 2000, j'ai pris la parole pour la première fois dans cette salle. Je venais d'être élue à la Constituante et nous discussions de l'organisation de cette assemblée chargée d'élaborer les bases fondamentales de notre société fribourgeoise. Je demandais alors que la Constituante – j'étais assise à la place de M. Bapst sauf erreur – ne s'organise pas sur une base politicienne mais qu'il y règne un esprit de collaboration pour le bien de la population. J'avais cité ce jour-là Victor Hugo: «Depuis 6000 ans la guerre plaît aux peuples querelleurs et Dieu perd son temps à faire les étoiles et les fleurs». Pour ma dernière intervention dans cette salle, je tenais à reprendre ces termes qui ont guidé mon action durant ces près de 18 ans. J'ai toujours préféré essayer de faire briller des étoiles et éclore des fleurs pour la population plutôt que de perdre mon temps en effet de manche.

Das Gesetz über den Finanzhaushalt der Gemeinden, über das Sie gestern abgestimmt haben, ist ein gutes Beispiel dafür. Es hat sich gezeigt, dass dieser Entwurf ausnahmslos von allen politischen Lagern begrüsst wurde. So war es auch der Fall bei zwei der wichtigsten Projekte, die ich vor Ihnen verteidigt habe, den Investitionskredit für Grangeneuve und das Gesetz über die Fusion von Gross-Freiburg.

So wie bei diesen beiden – oder bei diesen drei – Dossiers habe ich immer Wert darauf gelegt, die politischen Gräben – darunter auch den Graben zwischen links und rechts – zu überwinden, um innovativen Projekten eine Chance zu geben.

Je tiens ici une dernière fois à remercier toutes celles et tous ceux qui ont partagé cette recherche de l'intérêt public pour les générations futures. Ils ne se sont pas arrêtés à la couleur politique, aux préjugés ou aux ambitions personnelles.

Je remercie aussi celles et ceux, de tous bords politiques, qui ont montré de belles qualités humaines.

Pendant la Constituante, j'avais également plaidé pour la séparation des pouvoirs. Si aujourd'hui le Secrétariat du Grand Conseil et du Conseil d'Etat sont indépendants, ce qui n'était pas le cas à l'époque, je constate qu'il faut veiller en permanence pour éviter une imbrication des pouvoirs

qui seraient néfastes aux missions de l'Etat. L'indépendance exige des compétences variées, afin de faire avancer des projets innovants, je l'ai dit. La personne qui me succèdera sera de toute évidence issue d'un grand parti capable d'exercer des pressions politiques. J'espère qu'elle saura exploiter cette force pour obtenir les moyens, notamment financiers, afin de réaliser ces projets. Je pense ici en particulier à la fusion du Grand Fribourg.

La fonction de conseillère d'Etat est rude et je n'avais pas la naïveté ni le romantisme en m'engageant de penser que la tâche serait facile pour la première femme verte du Gouvernement. Il a fallu beaucoup d'endurance et aussi une grande dose d'humilité lorsqu'il s'est agi de souffler discrètement un projet pour que d'autres le reprennent à leur compte et le fassent aboutir quelques années plus tard. Mais je m'attendais à ces difficultés et je les ai acceptées avec plaisir, tant que j'ai eu le sentiment qu'elles ne m'empêchaient pas d'avancer et qu'elles ne touchaient que la personne politique. J'ai eu l'énergie pour lutter pendant six ans et demi, souvent contre vents et marées, mais cette énergie s'est épuisée lorsqu'un véritable cyclone a commencé à souffler sur mes proches. Pour avoir défendu une personne injustement mise en cause dans les médias, j'ai été mise à mal. J'ai constaté qu'une peccadille exploitée par des intérêts mesquins pouvait menacer des années de travail pour le bien de la population fribourgeoise.

Le canton de Fribourg est fermement ancré à des racines riches et solides. Mais se tourne-t-il suffisamment vers le ciel? Je n'ai personnellement aucune rancœur. Pourtant, j'ai parfois eu le sentiment que sa classe politique coupait un peu trop vite les branches qui dépassent. Je voudrais que Fribourg, à l'image de ce pommier hautes tiges, lance librement ses branches vers le ciel, avant qu'elles ne ploient généreusement sous les fruits et qu'elles puissent, comme dans la nature, offrir gîtes et abris aux espèces les plus diverses. Dans la nature comme en politique, il est bon de protéger la biodiversité. Cela se traduit aussi par une juste représentation des femmes. S'il me reste un rêve, ce serait que le canton de Fribourg intronise en 2021 son premier Gouvernement à majorité féminine, tout en douceur, où les femmes s'entraideront plutôt que se feront de l'ombre ou se couperont les ailes.

Pour finir, je tenais ici à remercier l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de ma Direction. En pensant à la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts, je l'ai dit, j'ai le sentiment de laisser un trésor. Je souhaite de tout cœur que la personne qui me succèdera sache le respecter et en tirer le meilleur pour le plus grand bien de la population du canton de Fribourg qui le mérite au plus haut point. Je vous remercie. (*Applaudissements nourris.*)

Clôture de la session

> La séance est levée à 10h55.

Le Président

Markus ITH

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, secrétaire générale

Reto SCHMID, secrétaire général adjoint